

Règlement et informations importantes relatives à la 2ème édition de Lugano Scal du 16 novembre 2025

- a) Chaque participant pourra parcourir l'escalier au moins deux fois. Les temps des deux montées seront chronométrés, et la somme des deux déterminera la participation, ou non, à la finale, qui réunira les 10 meilleures femmes et les 10 meilleurs hommes.
- b) Seuls les 100 premiers inscrits sont admis à la compétition.
- c) Chaque participant court à ses propres risques. L'état de santé doit être optimal, et chaque participant doit pouvoir courir à grande vitesse sur une série répétée de nombreuses marches en montée.
- d) L'organisateur met à disposition, à ses frais, un poste de secours médical de la Croix-Verte de Lugano, mais décline toute responsabilité en cas d'accidents, de malaises, ainsi que de pertes ou de vols d'objets personnels.
- e) Chaque participant doit avoir une couverture santé et une assurance.
- f) Tous les participants doivent respecter les règles antidopage disponibles sur www.antidoping.ch.
- g) La course commence au pied de l'escalier des Angioli de Lugano à 10h30, selon un ordre défini par tirage au sort parmi les participants (de 1 à 100).
- h) Les dossards seront remis uniquement le jour de la course, de 9h45 à 10h15, à proximité du restaurant-bar Luini 6, adjacent au LAC de Lugano (Piazza Bernardino Luini).
- i) Les retardataires seront disqualifiés et ne pourront pas courir ultérieurement.
- j) Les bâtons ne sont pas autorisés.
- k) Des prix sont prévus pour les trois premiers de chaque catégorie (hommes et femmes).
- l) Tous les participants doivent respecter le parcours balisé. Toute infraction pourra être sanctionnée par une disqualification.
- m) Les participants recevront un billet arc-en-ciel pour utiliser gratuitement les transports publics.
- n) L'inscription inclut le parking gratuit et le déjeuner (pasta party à partir de 12h00 au restaurant-bar Luini 6 du LAC).
- o) Les participants sont encouragés à utiliser les transports publics pour se rendre à Lugano ou à recourir au covoiturage.
- p) Chaque participant doit porter son dossard de manière visible.
- q) Aucune douche ne sera disponible sur place.
- r) La remise des prix pour les trois premiers de chaque catégorie (hommes et femmes) aura lieu après le dîner, près du restaurant-bar Luini 6 adjacent au LAC.
- s) Chaque participant consent à la diffusion de ses données personnelles (nom, prénom, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, adresse e-mail) aux partenaires (par exemple pour les services photo et vidéo), sauf refus explicite envoyé par e-mail à : info@sporteventsticino.ch.
- t) Ces partenaires peuvent utiliser les données pour leurs services ou à des fins publicitaires, notamment pour des campagnes ciblées avec le consentement préalable des participants. Les participants consentent à ce que l'organisateur utilise les images (photos et vidéos officielles) de l'événement à des fins promotionnelles, sans revendication de droits.
- u) Annulation de l'inscription : Aucun remboursement n'est prévu pour les participants qui annulent leur inscription. Cependant, ils peuvent souscrire une assurance annulation. En cas de présentation d'un certificat médical valide au moins 10 jours ouvrables avant l'événement, l'organisateur pourra envisager un remboursement ou reporter l'inscription à l'année suivante. En cas de remboursement, les frais de transaction seront déduits.
- v) Les organisateurs supposent que chaque participant a pris connaissance du règlement officiel et en accepte tous les points.

